

Les acteurs économiques de la Drôme, du Gard, du Vaucluse et de l'Ardèche se mobilisent :

Pourquoi le Tricastin est l'écrin idéal pour un "site EPR 2"

SIGNATAIRES MOBILISÉS

CCI DROME
 CCI GARD
 CCI VAUCLUSE
 CCI ARDECHE
 MEDEF DROME-ARDECHE
 MEDEF GARD
 MEDEF VAUCLUSE
 MEDEF AuRA
 CPME DROME
 CPME ARDECHE
 CPME VAUCLUSE
 CPME GARD
 CPME AuRA
 CPME SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
 CPME OCCITANIE
 UIMM DROME ARDECHE
 UIMM GARD LOZERE
 UIMM VAUCLUSE
 FEDERATION DU BTP DROME - ARDECHE
 FEDERATION DU BTP VAUCLUSE
 FEDERATION DU BTP GARD

Parce que l'impact carbone de l'énergie nucléaire figure parmi les plus faibles du mix énergétique, et affichant la volonté de préserver pour le consommateur une énergie compétitive, l'objectif pour 2050 de neutralité carbone de la France, inscrit dans la Loi Climat-énergie, table sur une part de 50% de nucléaire dans la production d'électricité en 2035.

Pour la réussite de cet objectif, et en remplacement de 12 réacteurs "ancienne génération", dont l'arrêt est programmé d'ici 2029, EDF doit proposer cette année au Gouvernement les modalités de construction de 6 réacteurs (en 3 paires) de type EPR 2 sur le territoire français, conformément au décret Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) paru au 1^{er} semestre 2020.

L'implantation de ces nouveaux équipements sera fortement génératrice de développement pour leurs territoires d'accueil : il est projeté près de 7000 emplois directement liés à la mise en œuvre d'un seul site de production.

C'est pourquoi, en écho à la démarche des élus territoriaux du 1^{er} février 2021, les acteurs économiques signataires de ce communiqué, portant la voix des entreprises locales et promoteurs de la dynamique économique du bassin Ardèche-Drôme-Vaucluse-Gard, proposent **7 arguments majeurs** en faveur de la localisation d'un projet sur le site du Tricastin :

1. **135 ha de foncier disponible** et répondant à toutes les exigences de sécurité : non inondable, en bordure du canal Donzère Mondragon, dont la digue répond déjà aux normes antisismiques Post-Fukushima
2. **Forte adhésion des riverains**, relevée par le sondage BVA (nov. 2020)
3. **Un bassin doté d'une forte compétence nucléaire** : plus de 1000 entreprises locales sont actuellement engagées dans des contrats sur la filière nucléaire.
4. **Une implication forte de l'écosystème** – clubs d'entreprises, organisations patronales et chambres consulaires – dans la communauté nucléaire tricastine
5. **Une offre de formations spécialisées** sur le territoire avec deux lycées moteurs - les Catalins à Montélimar (BTS Environnement Nucléaire et BTS Maintenance des Systèmes options Systèmes de Production) et Einstein à Bagnols sur Cèze (BTS CIRA /BTS MS) -, des CFA ou campus dédiés - campus des métiers « *Process et technologies en milieu sensible* » porté par la CCI du Gard, le CEA, Orano, Cyclife, et le nouveau CFA des Métiers de l'Industrie dans la Drôme.
6. A cela s'ajoute l'offre de formation et d'accompagnement des entreprises par les CCI.
7. **Un accès facilité** par l'ouverture en 2025 du nouvel échangeur complet autoroutier (A7) Drôme provençale, aux abords du site
8. **Une mobilisation unanime** des représentations locales, économiques et politiques

C'est avec cet argumentaire et animés de l'intérêt pour le développement de leur territoire, que les présidents des organisations patronales et consulaires du bassin sud-est se proposent, lors d'une rencontre, d'exprimer au Jean-Bernard LEVY, Président d'EDF, leur forte conviction que le Tricastin figure en tête des sites idéaux pour accueillir l'un des nouveaux ensembles de réacteurs. (voir courrier en page 2) ■

LES ACTEURS DU MONDE ECONOMIQUE DE LA DRÔME, DU GARD, DU VAUCLUSE ET DE L'ARDECHE

M. Jean-Bernard LEVY
Président Directeur Général
EDF -Présidence
22-30, avenue de Wagram
75008 PARIS

Valence, le 16 février 2021

Monsieur le Président Directeur Général,

La sélection imminente des sites d'accueil des futurs EPR2 nous incite à vous proposer une rencontre prochaine autour de la candidature du site du Tricastin.

Au-delà des atouts évidents de ce site,

- sa localisation stratégique,
- sa desserte logistique,
- la forte adhésion des riverains
- et le concentré de compétences techniques qu'il fédère depuis longtemps déjà,

c'est le soutien unanime et massif de l'ensemble des acteurs économiques du bassin que nous représentons par nos mandats, que nous souhaiterions vous exprimer lors de cet échange.

Nous nous associons avec conviction à l'initiative de nos Elus locaux pour défendre l'intérêt de notre territoire, de nos entreprises, pour certaines disposant d'expertises pointues dans le secteur nucléaire, et favoriser la dynamique d'emplois du bassin sud-est.

Sur le plan écologique, que ce soit au niveau du taux de CO₂ rejeté par kWh produit, de l'espace occupé au sol ou de sa sûreté, et au regard de l'indépendance énergétique de la France, les acteurs économiques que nous sommes sont favorables au programme de construction des EPR2 que vous entreprenez.

Au-delà des EPR2, nous profitons de l'occasion pour apporter notre soutien à la filière nucléaire fortement présente sur notre territoire.

P. 1/2

Espérant que cette rencontre intervienne à courte échéance afin de laisser au Tricastin toutes les chances de devenir un futur site EPR2,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain GUIBERT
Président de la C.C.I. de la Drôme

Eric GIRAUDIER
Président de la C.C.I. du Gard

Jean-Paul POULET
Président de la C.C.I. de l'Ardèche

Bernard VERGIER
Président de la C.C.I. du Vaucluse
Président de la CPME du Vaucluse

Patrick GONNIN
Président du MEDEF Drôme-Ardèche

Simon FRANCON
Président de la CPME de la Drôme

Jacques BRES
Président du MEDEF du Vaucluse

Marco LUCCA
Président du MEDEF du Gard

Jean-Luc RAUNICHER
Président du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes

Christophe REY
Président de la CPME de l'Ardèche

François TURCAS
Président de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes

Xavier PERRET
Président de la CPME du Gard

Alain GARGANI
Président de la CPME Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Samuel CETTE
Président de la CPME Occitanie

Cécile GRUAT
Présidente de la Fédération BTP Drôme-Ardèche

Christian PONS
Président de la Fédération BTP Vaucluse

Etienne BLAISE
Président de l'UIMM Drôme-Ardèche

Gilbert MARCELLI
Président de l'UIMM Vaucluse

M Philippe PATITUCCI
Président de l'UIMM Gard-Lozère

Pascal LACOSTA
Président de la Fédération BTP Gard

P. 2/2

LES CHIFFRES-CLÉS DU SITE EDF TRICASTIN :

- **23,83 TWh** d'électricité bas carbone produite
- **3,5 millions d'habitants** sont alimentés par l'énergie produite par la centrale
- **907, 7 M€ dépensés** sur les départements de la Drôme, du Gard, de l'Ardèche et des Bouches du Rhône par l'ensemble des **entités nucléaires d'EDF** auprès de **plus de 600 entreprises**
- **25% du chiffre d'affaires** de la logistique générés en local notamment par **le Génie Civil principal**
- **3,2 milliards d'€ sur 10 ans** : c'est l'investissement d'EDF Tricastin dans le programme industriel *Grand Carénage* (jusqu'en 2028)
- **42 % des achats directs d'EDF Tricastin** se font dans son territoire d'influence économique (sur 5 départements)
- **90 M€ de taxes** payées annuellement par EDF Tricastin
- **600 prestataires permanents**
- **1400 personnes employées** chez EDF
- **80 alternants**

LE PROJET EPR 2 ET LES RETOMBÉES ESPÉRÉES :

La construction de nouveaux réacteurs pourrait durer environ **7 ans** et bien entendu offrir aux territoires concernés, un volume d'activité très important. Elle viendrait en compensation de la fermeture éventuelle des réacteurs 900 MW de notre territoire, dans le futur.

Un tel chantier mobiliserait plus de **7000 salariés** en moyenne, avec de forts impacts sur l'économie locale, notamment :

- Une hausse des capacités d'hébergement
- Une hausse du nombre de commerces (estimation +20%)
- 25% du chiffre d'affaires de la logistique générés en local par le Génie Civil principal
- De nouvelles agences de grands groupes implantées sur le territoire au service de l'ensemble des filières industrielles
- Le chantier relèverait de la politique dite *grands chantiers* (à l'instar de celle mise en place à Flamanville) ce qui permet un aménagement supplémentaire du territoire cofinancé par EDF et l'Etat
- Une hausse sensible de la fiscalité locale départementale et régionale
- En régime de croisière (2 réacteurs en exploitation), ce sont environ 1500 salariés qui travailleront sur le site EPR 2. ■